



## Politique linguistique dans le cadre du PEI

Mise à jour : mai 2018

### Introduction

---

L'école secondaire publique Joseph-François-Perrault de Québec relève de la Commission scolaire de la Capitale, une commission scolaire francophone. Comme toutes les écoles francophones du Québec, il existe des impératifs qui délimitent les politiques linguistiques de l'école<sup>1</sup>.

### Cadre législatif

---

Le ministère de l'Éducation apporte des balises spécifiques qui permettent aux écoles québécoises de développer la qualité de la langue d'enseignement. Bien entendu, l'école secondaire Joseph-François-Perrault doit répondre à ces considérations.

- La loi sur l'instruction publique Section 2. Article 22

« Il est du devoir de l'enseignant de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue parlée et écrite ».

Le français est la seule langue de communication et d'expression reconnue de tous au sein de notre milieu scolaire. Nous prenons un soin jaloux de promouvoir la qualité de la langue de communication, bien qu'à l'école secondaire Joseph-François-Perrault, on dénombre plus de 35 langues maternelles différentes chez nos élèves qui proviennent de partout dans le monde. Ce dernière sont valorisé à travers de nombreux projets valorisant la culture des pays d'origine à l'intérieur et à l'extérieur des classes.

- Régime pédagogique Chapitre 4. Art.35

« L'école doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée, dans l'apprentissage et dans la vie de l'école, soit le souci de chaque enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tous les membres du personnel de l'école ».

---

<sup>1</sup> Voir Annexe 1 : *Politique linguistique de la Commission scolaire de la Capitale.*

## Cadre du Baccalauréat International

---

Le Baccalauréat International® (IB) s'est engagé à soutenir le multilinguisme en tant qu'élément essentiel de la compréhension interculturelle et de la sensibilité internationale tout en s'efforçant d'étendre l'accès à l'enseignement prodigué par l'intermédiaire de ses programmes à des élèves d'origines culturelles et linguistiques variées.<sup>2</sup>

### Moyens pour soutenir l'apprentissage des langues au PEI

#### 1. Apprentissage de langue maternelle – français

La communauté scolaire de l'école secondaire Joseph-François-Perrault valorise la langue française à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. L'apprentissage du français est vécu dans les cours de langue et littérature, également dans les autres matières, lors des activités scolaires et des sorties pédagogiques, dans le respect du développement de tous les élèves fréquentant l'école.

- Tout le personnel de l'école accorde une importance particulière au respect de la langue française à l'intérieur de l'établissement scolaire;
- Les enseignants accordent une importance particulière au respect des règles de la langue française en classe et à l'extérieur de la classe;
- Les enseignants s'assurent de bien communiquer et d'adapter leur langage selon les interlocuteurs (élèves, parents, pairs, etc.);
- Les élèves doivent communiquer, en tout temps et toute occasion, en français, avec le personnel de l'école sauf dans le cadre des cours de langue et avec les enseignants de ces langues supplémentaires;
- Les élèves communiquent entre eux en français, durant les cours, durant les activités culturelles, sportives et sociales organisées par l'école;
- La qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage des élèves de l'école;
- Dans le cadre de leur cours de langue et littérature, les élèves reçoivent le nombre d'heures d'enseignement du français, correspondant aux directives du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- La bibliothèque de l'école offre un éventail de livres en français;
- Chaque année, les élèves assistent à au moins une pièce de théâtre en langue française;
- Des cours de francisation sont offerts aux élèves ayant des besoins particuliers.

---

<sup>2</sup> Politique linguistique de l'IB, <https://www.ibo.org/fr/language-policy/>

## 2. Apprentissage de langue supplémentaire – anglais

L'apprentissage de l'anglais est vécu dans les cours d'acquisition des langues, également dans le cadre de certaines activités hors classe. Des cours d'anglais enrichis sont offerts de la première à la cinquième année du PEI. À l'arrivée des élèves de première année, le niveau de compétence en anglais est différent d'un élève à l'autre. Nous sommes soucieux d'amener les élèves à un niveau de maîtrise équivalent entre eux lorsqu'ils poursuivent en deuxième année du PEI. Les élèves terminent en dernière année du programme avec un niveau d'anglais avancé (phase 5).

- Les enseignants des cours d'acquisition de langue anglaise adoptent des stratégies de communication favorisant l'utilisation de cette langue;
- Les élèves ont l'obligation de lire des romans en anglais chaque année;
- Des œuvres littéraires et des revues/périodiques sont disponibles à la bibliothèque de l'école;
- En première année du programme, deux cours supplémentaires d'anglais sont intégrés à la grille horaire des élèves de première année et un système de parainage est mis en place pour assurer la bonne maîtrise de tous;
- Des voyages et des sorties pédagogiques développent l'apprentissage de la langue anglaise. Ces voyages organisés et ces sorties diffèrent d'une année à l'autre.
  - Montréal, Toronto, Ottawa ou Halifax pour les élèves de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année du PEI.
  - Boston, Philadelphie, Washington ou New-York pour les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du PEI.

## 3. Apprentissage d'une langue tierce (espagnol)

L'apprentissage de l'espagnol est vécu dans les cours d'acquisition des langues, également dans le cadre de certaines activités hors classe. Des cours sont offerts de la deuxième à la cinquième année du PEI, cette dernière étant optionnelle. En deuxième et en quatrième année, deux cours cycle sont à la grille horaire des élèves du PEI (50h). En troisième année, le nombre de cours augmente à quatre par cycle (75h). Les élèves terminent généralement en quatrième année du programme avec un niveau d'espagnol intermédiaire (phase 3).

- Les enseignants des cours d'acquisition de langue - espagnol adoptent des stratégies de communication favorisant l'utilisation de cette langue;
- Les élèves ont l'obligation de lire des publications en espagnol à chaque année;
- Des œuvres littéraires sont disponibles à la bibliothèque de l'école;
- Un voyage communautaire hispanophone est offert à tous les élèves de cinquième année du PEI.
  - Costa-Rica, Nicaragua, Panama, etc.

#### 4. Autres langues

L'école secondaire Joseph-François-Perrault réitère son engagement à promouvoir la culture et l'identité québécoise et adhère également à la mission de l'IB en encourageant la richesse et la diversité des cultures par le biais de notre environnement multiethnique.

La promotion des autres langues se fait par le biais de projets interculturel, de parrainage d'élèves immigrants, d'implication dans des organismes communautaires et multiethniques, d'un séjour autochtone, etc.

Répartition des périodes en enseignement des langues – cycle de 9 jours

	Français	Anglais	Espagnol
Année 1	8	6	0
Année 2	8	4	2
Année 3	8	4	4
Année 4	6	4	2
Année 5	6	4	0

\*1 période = 75 minutes

#### Bibliographie

---

*Politique linguistique du Baccalauréat International*, mise à jour en octobre 2014

<https://www.ibo.org/globalassets/ib-language-policy-fr.pdf>